

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Langues 2</b>
<b>Section(s)</b>	- (2 ECTS) Master en sciences de l'Ingénieur industriel / Finalité Informatique / Cycle 2 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Laurence REMACLE	20	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Anglais 2	20h	Laurence REMACLE

Prérequis	Corequis
- Langue 1	

Répartition des heures
Anglais 2 : 5h de théorie, 10h d'exercices/laboratoires, 5h de travaux

Langue d'enseignement
Anglais 2 : Français, Anglais

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport aux acquis d'apprentissage programme (AAP) Cette UE contribue au développement de la/des compétence(s) suivante(s)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer avec les collaborateurs, les clients</li> </ul>

Acquis d'apprentissage de l'UE:
L'étudiant devra être capable : - d'appliquer les règles grammaticales et syntaxiques révisées le cas échéant pendant le cours - comprendre et utiliser correctement le vocabulaire général et technique étudié pendant le cours.

Contenu de l'AA Anglais 2
Partie 1 : Approche du monde professionnel  - Sur base de l'étude des phrases types étudiées au cours, l'étudiant rédigera divers emails professionnels (recherche de stage, demande d'informations, etc).  - En relation avec une offre d'emploi sélectionnée, l'étudiant rédigera une lettre de motivation et un CV en anglais et participera à un

entretien d'embauche dans cette langue (Date à déterminer). L'étudiant sera capable d'utiliser le niveau de langue et le vocabulaire adéquats vus pendant le cours et dans le syllabus.

\*\*\* Les étudiants du Master en sciences de l'Ingénieur industriel / Finalité Informatique / Cycle 2 Bloc 2 qui présenteront avec satisfaction leur entretien d'embauche en langue anglaise seront dispensés de l'exercice similaire prévu dans l'AA Approche du monde professionnel, UE Projet entrepreneurial et managérial \*\*\*

- Sur base des exemples étudiés en classe, l'étudiant décrira une entreprise, ses avantages, ce qu'elle offre à ses employés, etc. L'étudiant sera capable d'utiliser le vocabulaire adéquat vu pendant le cours et dans le syllabus.

Partie 2 : Le lundi 15 octobre, un test TOEIC sera organisé pour les étudiants de FCM qui souhaitent présenter ce test SUR INSCRIPTION uniquement (inscription à confirmer pour le mercredi 26 septembre au plus tard). Les étudiants obtenant un score de 785 (Niveau minimum requis par la CTI et correspondant à un niveau B2 sur l'échelle du Cadre européen commun de référence pour les langues) seront dès lors dispensés de la partie 3 de l'évaluation et ne présenteront que les parties 1 et 2.

L'étudiant reverra de manière autonome les éléments grammaticaux et les notions lexicales évaluées lors du test TOEIC. Une section nommée "TOEIC PREPARATION" est disponible sur Moodle et présente des exemples de tests TOEIC. Des explications grammaticales ou autres pourront être données pendant le cours, le cas échéant, selon les besoins des étudiants.

Partie 3 : English Practice

L'étudiant visionnera des vidéos et lira des textes. Il sera capable de discuter et de répondre à des questions sur les sujets abordés en classe ou préparés à domicile.

### Méthodes d'enseignement

**Anglais 2** : cours magistral, approche interactive, activités pédagogiques extérieures

### Supports

**Anglais 2** : syllabus, notes de cours

### Ressources bibliographiques de l'AA Anglais 2

Liste non exhaustive :

- Working in English, Cambridge (livre et audio)
- English Grammar in Use, Murphy
- English Vocabulary in Use, Mc Carthy, M. & O'Dell
- Divers sites internet (OneStopEnglish, BBC News, CNN Student News, etc)

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
-------------------	--------------------------

<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Anglais 2 : Français, Anglais
-------------------------------	-------------------------------

#### Méthode d'évaluation de l'AA Anglais 2 :

PARTIE 1 : 50%

PARTIE 2 : 50% (si dispensé de la partie 3)

Un score minimum de 785 (Niveau minimum requis par la CTI et correspondant à un niveau B2 sur l'échelle du Cadre européen commun de référence pour les langues) signifie que l'étudiant sera dispensé de la partie 3 de l'évaluation et ne présenter que les parties 1 et 2. Une note sera donc accordée aux étudiants selon le tableau de conversion du professeur (voir Moodle).

PARTIE 3 : 50% (pour les étudiants n'ayant pas présenté le test TOEIC ou n'y ayant pas obtenu 785)

Année académique : **2018 - 2019**